

Ressources pour le programme d'études

Les différentes étapes pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant

Alignement avec le CLAO

Compétences	Groupe de tâches	Niveau
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A1. Lire des textes continus	2
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A2. Interpréter des documents	2
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A3. Extraire des informations de films, d'émissions et de présentations	2
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B2. Rédiger des textes continus	2
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B4. S'exprimer de manière créative	2
Compétence D — Utiliser la technologie numérique	s. o.	2
Compétence E — Gérer l'apprentissage	s. o.	2

Voies de transition (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- | | |
|--|--|
| ☒ Emploi | ☒ Études postsecondaires |
| ☒ Formation en apprentissage | ☐ Autonomie |
| ☒ Études secondaires | |

Compétences pour réussir intégrées (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- ☐ Adaptabilité
- ☐ Calcul
- ☒ Collaboration
- ☒ Communication
- ☒ Compétences numériques
- ☒ Créativité et innovation
- ☒ Lecture
- ☒ Rédaction
- ☒ Résolution de problèmes

Notes :

Tâches jalons potentielles 114, 129, ou 155

Cette ressource contient du contenu et du matériel modifiés provenant de :

Le programme de formation continue de l'école TR Leger (TR Leger's School of Continuing Education), lien vers le programme : <https://trleger.ucdsb.on.ca/>



Les différentes étapes pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant

Ce document comprend un guide des réponses

Cible de la ressource — Intégration des services AFB au soutien à l'apprentissage

Directrice du projet : Charlotte Parliament, gestionnaire de programme de CESBA

Coordinatrice du projet : Debera Flynn

Consultantes au projet : Angela Williams et Susan Boyd

Soutien au projet : Paul Cox, directeur général de CESBA

Merci aux nombreux membres de CESBA qui ont soutenu le projet en révisant les ressources pédagogiques.

Conçu par Susan Boyd pour CESBA. © 2023 CESBA. CESBA encourage la distribution de ces informations. Veuillez mentionner le crédit approprié lorsque des parties sont citées. La citation à privilégier est la suivante : CESBA (2023) Ressources du programme d'études Compétences pour réussir de <https://cesba.com>



Table des matières

Les différentes étapes pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant 2

 Qu'est-ce que l'apprentissage ? 2

 Qu'est-ce qu'un apprenti praticien ou une apprentie praticienne du développement de l'enfant ? 3

 Activité 1 : Planifier la recherche d'un parrain ou d'une marraine..... 5

 Activité 2 : Se préparer à l'entrevue..... 6

 Activité 3 : Trouver des informations dans une video..... 8

 Étape 2 : Faire une demande pour intégrer une formation en apprentissage 8

 Activité 1 : Remplir une demande 9

 Étape 3 : Accepter l'entente de formation..... 12

 Rôles et responsabilités d'un apprenti ou d'une apprentice 12

 Étape 4 : Certification et début de Carrière 13

 Activité 1 : Effectuer des recherches..... 13

 Recevoir votre Certificat d'apprentissage (CA) 14

 Activité 2 : En savoir plus sur le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant 14

 Où les apprentis praticiens et apprenties praticiennes du développement de l'enfant peuvent faire leur formation en milieu de travail ? 15

 Activité 3 : Se renseigner sur les conditions de placement..... 16

 Formation complémentaire..... 16

 Activité 1 : Penser à l'avenir 17

 Activité 2 : Recherche d'emploi..... 17

 Conserver sa motivation et gérer son stress pendant l'apprentissage..... 18

 Activité 1 : Conserver sa motivation..... 18

 Gestion du stress 18

 Activité 2 : Gérer le stress..... 19

Guide des réponses 20

 Étape 1 : Trouver un employeur (parrain/marraine) 20

 Activité 1 : Planifier la recherche d'un parrain ou d'une marraine..... 20

 Activité 2 : Se préparer à l'entrevue..... 20

 Activité 3 : Trouver des informations dans une video..... 20

 Étape 2 : Effectuer une demande pour intégrer une formation en apprentissage 20

 Activité 1 : Remplir une demande 20

 Étape 4 : Certification et début de carrière..... 20

 Activité 1 : Effectuer des recherches..... 20

 Activité 2 : En savoir plus sur le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant 20

 Activité 3 : Se renseigner sur les conditions de placement..... 21

 Formation complémentaire..... 21

 Activité 1 : Penser à l'avenir 21

 Activité 2 : Recherche d'emploi..... 21

 Activité 1 : Comment conserver sa motivation 21

 Activité 2 : Gérer le stress..... 21

Les différentes étapes pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

La formation en apprentissage est un parcours d'enseignement postsecondaire qui combine une formation en milieu professionnel et une formation en classe. Il s'agit d'un contrat officiel entre une personne souhaitant apprendre un métier (l'apprenti ou apprentie) et une entreprise ayant besoin d'une personne qualifiée (l'employeur, appelé aussi parrain ou marraine). En apprentissage, on passe 80 % du temps à suivre une formation en milieu de travail et 20 % en classe. En devenant apprenti ou apprentie, vous percevrez un salaire tout en acquérant des compétences et une expérience professionnelles précieuses.

Pour suivre une formation en apprentissage, il faut :

- ✓ Avoir au moins 16 ans
- ✓ Avoir le droit de travailler au Canada (avoir un NAS valide)
- ✓ Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires de l'Ontario
- ✓ Trouver un parrain ou une marraine (employeur) en Ontario

Pour devenir apprenti praticien ou apprentie praticienne du développement de l'enfant, vous aurez également besoin des éléments suivants :

- ✓ Casier judiciaire vierge
- ✓ Vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables
- ✓ Dépistage de la tuberculose



Qu'est-ce qu'un apprenti praticien ou une apprentie praticienne du développement de l'enfant ?

Le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant est conçu pour les personnes qui travaillent dans le domaine de la garde d'enfants ou qui cherchent un parrain ou une marraine dans le cadre de leur apprentissage. Le fait d'être apprenti praticien ou apprentie praticienne du développement de l'enfant permet d'étudier à temps partiel tout en continuant à travailler dans le domaine de la garde d'enfants.

La formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant est un métier à reconnaissance officielle non obligatoire qui offre aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance un choix de parcours alternatif au parcours collégial traditionnel. Les apprentis et apprenties qui terminent leur formation et reçoivent un certificat d'apprentissage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences peuvent choisir de poursuivre des études collégiales pour obtenir un diplôme d'éducation de la petite enfance (EPE) dans un collège communautaire.

Information issue de <https://www.skilledtradesontario.ca/fr/renseignements-sur-les-metiers/praticienne-en-developpement-de-lenfant/>

La formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant dure environ trois ans. Cela représente 5 280 heures d'expérience professionnelle en milieu de travail et 720 heures de formation en classe.

En tant qu'apprenti praticien ou apprentie praticienne du développement de l'enfant, vous développerez certaines aptitudes et compétences définies par la norme de formation par l'apprentissage.



Ces compétences ont été reconnues par le secteur de la garde d'enfants comme étant essentielles à l'exercice de ce métier.

Le métier de praticien ou praticienne du développement de l'enfant est un métier à reconnaissance officielle non obligatoire.

Si vous êtes au secondaire, choisissez vos options en toute connaissance de cause. Votre conseiller ou conseillère d'orientation peut vous aider à choisir des cours qui pourront vous préparer à votre formation en apprentissage.



Praticien ou praticienne du développement de l'enfant

Un praticien ou une praticienne du développement de l'enfant planifie et met en œuvre des services, des soutiens et des programmes adaptés à l'âge des enfants qui facilitent la croissance physique, sociale, émotionnelle et cognitive. Les praticiens et praticiennes du développement de l'enfant offrent des services dans de multiples contextes, y compris, mais sans s'y limiter, les garderies et installations, les sections préscolaires des hôpitaux et des écoles et les centres de la petite enfance de l'Ontario.

Plus précisément, un praticien ou une praticienne du développement de l'enfant :

- pratique et promeut la santé.
- favorise les relations avec les enfants.
- planifie des programmes adaptés au développement et soutient les pratiques d'apprentissage émergentes.
- cultive les relations familiales, culturelles et sociales.
- applique des stratégies d'intervention.
- participe dans un environnement d'équipe avec les familles, les collègues, les membres de la communauté et les prestataires de services d'assistance.
- travaille dans un environnement d'équipe interdisciplinaire et communique avec d'autres professionnels et professionnelles.
- pratique le professionnalisme et adhère aux normes éthiques.

Crédit : www.skilledtradesontario.ca/fr/renseignements-sur-les-metiers/praticienne-en-developpement-de-lenfant/

Étape 1 : Trouver un employeur (parrain/marraine)

Pour devenir apprenti ou apprentie du développement de l'enfant, vous devez avoir un parrain ou une marraine (employeur) qui vous embauche dans le cadre de votre apprentissage. Une fois que vous aurez trouvé un parrain ou une marraine, vous pourrez tous les deux soumettre votre demande de formation en apprentissage et vous inscrire auprès d'Emploi Ontario (ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences).

La plupart des formations en apprentissage ne sont pas annoncées sur les sites d'offres d'emploi. Un bon moyen de trouver un parrain ou une marraine est de se constituer un réseau (établir des contacts et nouer des relations) et de faire du bénévolat.

Voici quelques pistes pour trouver des employeurs susceptibles de vous parrainer.

Conseiller ou conseillère d'orientation — Si vous êtes au secondaire, votre conseiller ou conseillère d'orientation est la personne idéale pour vous aider à atteindre votre objectif de devenir apprenti ou apprentie.

Collèges — Les services d'emploi des collèges peuvent vous aider à trouver des possibilités d'apprentissage et certains collèges disposent de services de placement qui peuvent vous aider à entrer en contact avec d'éventuels parrains et d'éventuelles marraines.

En ligne — Mettez votre CV sur Guichet-Emplois <https://on.guichetemplois.gc.ca/accueil> pour que les entreprises sachent que vous êtes à la recherche d'un parrain ou d'une marraine.

Services d'Emploi Ontario — Il existe de nombreux bureaux d'Emploi Ontario (EO) qui offrent de l'aide en matière d'apprentissage. Vous pouvez obtenir gratuitement l'aide d'un conseiller ou d'une conseillère des services d'Emploi Ontario en prenant rendez-vous et en contactant le bureau de services d'Emploi Ontario le plus proche de chez vous ou en remplissant un formulaire de demande sur ce site Web.

Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Passer au Contenu

Ontario.ca

English

EMPLOI ONTARIO

Recherche

ACCUEIL

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

EMPLOI ONTARIO

LE MINISTÈRE

SALLE DE PRESSE

BRANCHEZ-VOUS

Demander un rendez-vous avec un fournisseur de services

Options en matière d'accessibilité

<https://www.eoss.tcu.gov.on.ca/CitizenPortal/infoAboutYou?lang=fr&programCode=ESI>

Entreprises locales — Cherchez et trouvez des centres de garde d’enfants locaux et informez-les de votre recherche de parrainage.

Votre réseau — Dites à votre entourage familial et amical que vous recherchez un parrain ou d’une marraine. Faites-leur part de votre objectif et demandez-leur si quelqu’un connaît des garderies qui recrutent des apprentis et apprenties.

Profitez de cette étape pour rédiger un bon CV axé sur votre objectif de devenir apprenti praticien ou apprentie praticienne du développement de l’enfant. Le bureau de service d’Emploi Ontario de votre région peut vous aider à faire votre CV et à vous préparer à une entrevue.



Activité 1 : Planifier la recherche d’un parrain ou d’une marraine



1. Après avoir pris connaissance des différentes manières de trouver un employeur pour parrainer votre apprentissage, utilisez les lignes ci-dessous pour élaborer un plan. Choisissez au moins trois des suggestions et notez comment vous prévoyez trouver un parrain ou une marraine.

Activité 2 : Se préparer à l’entrevue

Une entrevue est un échange en face-à-face entre la personne qui postule un emploi (le candidat ou la candidate) et la personne qui cherche à pourvoir un poste (l’employeur).
Pendant une entrevue, l’employeur pose des questions pour déterminer si la personne convient pour le poste.



Les entrevues sont importantes, car il s’agit de la première rencontre entre vous (le candidat ou la candidate) et l’employeur.

Les entrevues donnent aux employeurs l’occasion de vous rencontrer et d’apprendre à vous connaître. C’est aussi l’occasion de montrer vos compétences et vos aptitudes et de poser toutes les questions que vous pourriez avoir sur le poste.

L’objectif de l’entrevue est de faire bonne impression et de montrer à l’employeur que vous êtes la personne idéale pour le poste.

Conseils pour préparer une entrevue

- ✓ Lire la description de poste
- ✓ Effectuer des recherches sur l’entreprise (consulter le site Internet)
- ✓ Se renseigner sur les questions posées en entrevue et préparer des réponses
- ✓ Réfléchir à ce que l’on va porter
- ✓ Regarder l’adresse et planifier sa journée pour arriver à l’entrevue à l’heure
- ✓ Réfléchir à quelques questions que vous voudriez poser

Conseils pour le jour de l’entrevue

- ✓ Être à l’heure
- ✓ Faire preuve de politesse
- ✓ Dire la vérité
- ✓ Bien s’habiller (style soigné et propre)
- ✓ Écouter attentivement les questions posées
- ✓ Montrer que l’on s’intéresse au poste et à l’entreprise
- ✓ Poser des questions
- ✓ Apporter une copie de son CV
- ✓ Ne pas oublier de sourire!

Essayez de répondre à des questions fréquemment posées en entrevue et entraînez-vous avec un ami ou une amie ou un membre de votre famille. Cela vous aidera à bien vous préparer et à vous sentir à l’aise lorsque vous parlerez de vous.

1. Parlez-moi de vous.

2. Quelles sont vos forces ? (Les qualités qui font de vous un bon élément d’une équipe).

3. Quelles sont vos faiblesses ?

4. Pourquoi voulez-vous devenir praticien ou praticienne du développement de l’enfant ?

5. Racontez une situation professionnelle difficile que vous avez vécue et dites-nous comment vous l’avez gérée. (Expliquez la situation sans rejeter la faute sur quelqu’un et précisez les mesures que vous avez prises pour résoudre le problème).

6. Quels sont vos objectifs pour l’avenir ?

7. Quelles sont les formations, compétences ou expériences que vous possédez et qui pourraient vous être utiles en tant qu’apprenti praticien ou apprentie praticienne du développement de l’enfant ?

Activité 3 : Trouver des informations dans une vidéo

1. Consultez le vidéo Web suivant pour en apprendre davantage sur le pouvoir du sourire

<https://www.youtube.com/watch?v=U9cGdRNMdQQ> 7:26

Ou

<https://www.youtube.com/watch?v=kCXeQY5MMhk><https://www.youtube.com/watch?v=kCXeQY5MMhk> 5:00

Selon Gaël Chetelain-Berry, quels sont les avantages du sourire ?

Étape 2 : Faire une demande pour intégrer une formation en apprentissage

Une fois que vous aurez trouvé un parrain ou une marraine (employeur), vous pourrez déposer une demande auprès du ministère pour commencer votre apprentissage.

Avant de faire votre demande, assurez-vous de rassembler toutes les informations suivantes :

- ✓ Vos données personnelles
 - Numéro d’assurance sociale (NAS)
 - Adresse complète avec code postal
 - Adresse courriel (le ministère l’utilisera pour vous envoyer de l’information au sujet de la formation)
- ✓ Les informations concernant votre parrain ou marraine (employeur)
 - Nom complet du parrain ou de la marraine (parfois différent du nom de l’entreprise)
 - Adresse avec le code postal
 - Numéro de téléphone de l’entreprise
- ✓ Personne à contacter pour votre parrain ou marraine (employeur)
 - Nom et prénom
 - Numéro de téléphone
 - Adresse courriel
- ✓ Les détails de votre contrat de travail
 - Votre date d’embauche
 - Le nombre d’heures par semaine (de travail et de formation théorique)



18 ans et plus ?

Si vous avez 18 ans ou plus, vous pouvez faire une demande en ligne sur le portail de Métiers spécialisés Ontario. <https://www.skilledtradesontario.ca/fr>

Tapez « portail des métiers spécialisés » dans la barre de recherche.

Vous avez entre 16 et 18 ans ?

Si vous avez entre 16 et 18 ans, vous devez télécharger et imprimer une demande. Vous pouvez également télécharger et enregistrer la demande sur votre ordinateur, la remplir sur votre ordinateur, puis l'imprimer et la signer. Vous aurez besoin de la signature de votre parent ou tuteur/tutrice et de votre parrain ou marraine sur votre demande.

Vous trouverez le formulaire de demande d'apprentissage en tapant l'adresse suivante dans votre navigateur.

<https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/022-12-1661>

Une fois votre demande remplie et signée, vous pouvez l'envoyer par la poste à votre bureau local d'apprentissage d'Emploi Ontario ou aller la déposer en personne.

Votre demande sera examinée et votre parrain ou marraine recevra une notification une fois qu'elle aura été approuvée.

Utilisez ce site Web pour trouver un bureau d'apprentissage proche de chez vous.

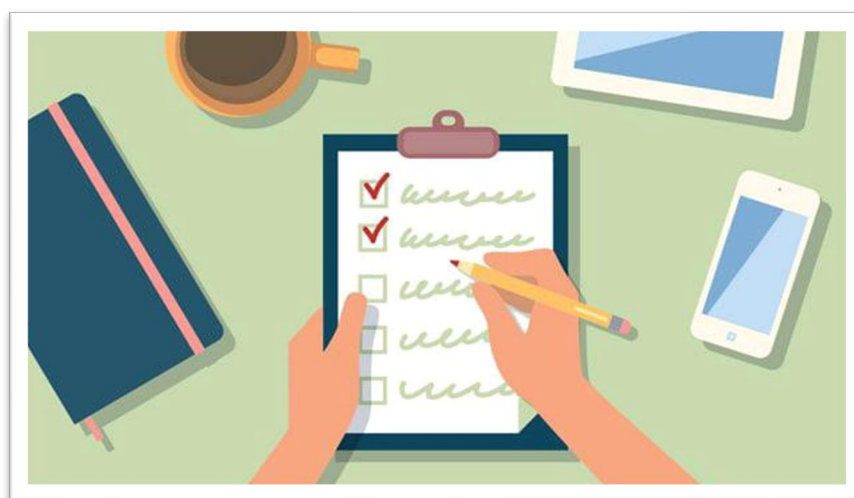
<https://www.ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario>

Activité 1 : Remplir une demande

Utilisez cette copie de la demande pour vous entraîner à remplir votre formulaire.

Quelques conseils importants à ne pas oublier quand vous remplissez des formulaires :

- ✓ Utiliser un stylo noir ou bleu.
- ✓ Écrire lisiblement.
- ✓ Lire les consignes attentivement.
- ✓ Relire le formulaire et, si possible, demander à quelqu'un d'autre de vérifier s'il y a des fautes.



La présente demande vise à permettre au ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) d'évaluer votre admissibilité à un contrat d'apprentissage enregistré en vertu duquel vous recevrez une formation dans un métier offerte par un parrain, dans le cadre des exigences d'un programme d'apprentissage. En présentant cette demande, vous autorisez le MTIFDC à vérifier tous les renseignements fournis.

Section 1 – Renseignements sur le demandeur ou la demandeuse		
N° d'id. du client - MTIFDC (le cas échéant)	Nom du métier	Code du métier (s'il est connu)

Veuillez cocher le ou les programmes auxquels vous avez déjà participé, le cas échéant :

☐ Programme apprentissage-diplôme (PAD)	☐ Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)	☐ Programme de préapprentissage	Date d'achèvement, le cas échéant (jj/mm/aaaa)

Prénom	Initiale	Nom de famille	
Prénom préféré		Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale (NAS)
N° de téléphone (domicile)	N° de téléphone (cellulaire)	Adresse électronique	

Adresse postale			
Unité N°	N° de la rue	Nom de la rue	Case postale
Ville/village		Province	Code postal

Genre

Je m'identifie comme suit (cochez une des cases suivantes) :

☐ Homme	☐ Femme	☐ Transgenre	☐ Autre	☐ Je préfère ne pas le divulguer
--------------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------	---

État matrimonial

☐ Marié(e) / Union de fait	☐ Célibataire	☐ Je préfère ne pas répondre
---	--------------------------------------	---

Nombre de personnes à charge

☐	☐ Je préfère ne pas répondre
--------------------------	---

Plus haut niveau d'études secondaires terminé (cochez une des options suivantes)

☐ 8 ^e année	☐ 9 ^e année	☐ 10 ^e année
☐ 11 ^e année	☐ 12 ^e année ou l'équivalent, y compris le Certificat en éducation générale (GED)	☐ 13 ^e année ou Cours préuniversitaire de l'Ontario (CPO)

Éducation ou formation postsecondaire terminée (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

☐ Études collégiales partielles	☐ Études universitaires partielles	☐ Certificat postsecondaire
☐ Diplôme postsecondaire	☐ Baccalauréat	☐ Diplôme d'études supérieures
☐ Certificat d'apprentissage d'un métier	☐ Certificat de qualification dans un métier	☐ Aucune de ces réponses

Formation en apprentissage à l'extérieur de la province

Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent à votre situation :

☐ J'ai terminé une partie de ma formation comme apprenti(e) inscrite(e) dans une province/un territoire au Canada autre que l'Ontario. Dans l'affirmative, veuillez indiquer la province ou le territoire : _____
☐ J'ai l'intention de terminer ma formation en apprentissage en Ontario.

☐ Je conserve mon inscription dans ma province ou mon territoire d'origine et n'ai pas l'intention de terminer ma formation en apprentissage en Ontario.

Langue

Langue de communication préférée ☐ Anglais ☐ Français | Langue d'enseignement préférée ☐ Anglais ☐ Français

Statut de résident (cochez une des options suivantes)

☐ Citoyen canadien ☐ Résident permanent ☐ Résident temporaire

Immigrant (obligatoire si votre réponse ci-dessus était « citoyen canadien »)

☐ Oui ☐ Non

Année d'immigration _____

Divulgaration volontaire

Vos réponses aux questions suivantes sont entièrement volontaires et n'affecteront pas votre demande de participation à un apprentissage, mais elles peuvent limiter votre éligibilité ou celle de votre parrain à recevoir certaines incitations financières, actuelles ou futures. Les renseignements obtenus seront utilisés par le gouvernement du Canada et de l'Ontario à des fins d'analyse des politiques et de statistiques liées à la prestation de programmes et de services d'emploi.

Antécédents linguistiques

Langue principale ☐ Anglais ☐ Français ☐ Autre

Langue d'enseignement dans les établissements fréquentés ☐ Anglais ☐ Français ☐ Bilingue ☐ Autre

Identification volontaire

Parmi les groupes suivants, veuillez indiquer celui ou ceux auxquels vous vous identifiez

☐ Personnes handicapées ☐ Racialisée personne ☐ Autochtones (Premières Nations, Métis ou Inuit) ☐ Préfère ne pas répondre

Si vous avez répondu « Autochtones », vous êtes

☐ Membre d'une Première Nation ☐ Métis ☐ Inuit ☐ Préfère ne pas répondre

Statut relatif à l'assurance-emploi (AE)

☐ Reçoit présentement de l'AE ☐ A reçu de l'AE au cours des 3 dernières années, mais n'en reçoit pas présentement

☐ Demande d'AE en cours ☐ Demande d'AE refusée ☐ Aucune de ces réponses

Section 2 – Preuve d'âge, de NAS et d'éducation

Vous devez présenter au MTIFDC des documents prouvant votre âge, votre NAS et votre éducation à des fins d'examen et de vérification. Indiquez le type de document dans chaque section ci-dessous. Vous pouvez fournir les documents au MTIFDC (par ordre de préférence) :

- en visitant votre centre d'apprentissage local du MTIFDC pour les remettre en personne;
- en les numérisant et les envoyant par courriel sécurisé à votre centre d'apprentissage local du MTIFDC;
- en envoyant par courrier sécuritaire des photocopies (pas d'originaux) des documents à votre centre d'apprentissage local du MTIFDC.

Pour obtenir les coordonnées et l'adresse de votre centre d'apprentissage local du MTIFDC, visitez le <https://www.ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-emploi-ontario> ou appelez l'InfoCentre d'Emploi Ontario sans frais au 1-800-387-5656 (ou au 416-326-5656 dans Toronto) ou au ATS 1-866-533-6339.

Preuve d'âge (cochez au moins un des éléments de la liste)

☐ Certificat de baptême ☐ Certificat de naissance ☐ Permis de conduire ☐ Passeport (valide ou expiré)

☐ Carte Nexus ☐ Enregistrement/licence Ontario/Canada ☐ Carte-photo de l'Ontario (nouvelle pièce d'identité de l'Ontario)

Ou fournir un des documents suivants avec (si ce n'est pas une pièce d'identité avec photo) une photo récente accompagnée d'une lettre d'un notaire ou d'un avocat vous identifiant et confirmant la date à laquelle la photo a été prise

☐ Certificat de citoyenneté canadienne ou de naturalisation (non commémoratif) ☐ Certificat de statut d'Indien ou de Métis du gouvernement du Canada

☐ Pièce d'identité en vigueur émise par un ministère ou un organisme d'un gouvernement au Canada dans le cadre d'un rigoureux processus d'inscription ou d'autorisation de sécurité (vérification de sécurité de la Sûreté provinciale de l'Ontario ou de la GRC)

Preuve de numéro d'assurance sociale (cochez au moins un des éléments de la liste)

☐ Carte d'assurance sociale ☐ Formulaire de déclaration de revenus ☐ Relevé d'emploi (RE)

Preuve d'éducation ou de formation (cochez au moins un des éléments de la liste)

☐ Relevé de notes ☐ Diplôme d'études secondaires ☐ Certificat, diplôme ou baccalauréat postsecondaire
☐ Certificat dans un métier ☐ Certificat de perfectionnement scolaire ☐ Certificat GED (équivalences secondaires)

La preuve d'éducation ou de formation mentionnée ci-dessus est émise par (cochez au moins un des éléments de la liste)

☐ Canada ☐ Autre pays

Section 3 – Renseignements sur le parrain ou la marraine (ou l'employeur) (p. ex., l'endroit où vous exercez votre métier)

Nom légal complet du parrain ou de la marraine			N° d'id. du parrain au MTIFDC (s'il est connu)		
Adresse postale du parrain					
Unité N°	N° de la rue	Nom de la rue		Case postale	
Ville/village			Province		Code postal
N° de téléphone du parrain		Adresse électronique			N° de télécopieur
Date de début d'emploi du demandeur/de la demandeuse (jj/mm/aaaa)			Nombre d'heures normalement travaillées par le demandeur ou la demandeuse chaque semaine		
Renseignements sur le représentant du parrain ou de la marraine					
Prénom		Initiale	Nom de famille		
N° de téléphone au travail		Adresse électronique			Titre du poste
Signature du représentant du parrain ou de la marraine					Date (jj/mm/aaaa)

Étape 3 : Accepter l'entente de formation



Si votre demande est approuvée, le ministère rédigera une entente de formation pour vous et votre parrain ou marraine. Pour accepter cette entente de formation, il vous suffit de la signer. Dans le cadre de votre formation, vous recevrez un carnet de bord pour suivre le développement de vos compétences. Utilisez ce carnet pour vous aider, vous et votre parrain ou marraine, à suivre votre progression.

Le ministère désignera également un conseiller ou une conseillère en emploi et en formation qui vous aidera à répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir au sujet de votre apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant.

Rôles et responsabilités d'un apprenti ou d'une apprentie

Maintenant que vous avez signé votre entente avec le ministère et votre parrain ou marraine, vous devez assumer certains rôles et responsabilités afin d'assurer la réussite de votre formation en apprentissage.

- ✓ Adopter des habitudes de travail sécuritaires
- ✓ Utilisez votre norme de formation en apprentissage comme un journal pour garder une trace des compétences que vous avez acquises
- ✓ Discuter de votre plan de formation avec votre conseiller ou conseillère en formation, votre employeur ou votre parrain ou marraine
- ✓ Poser des questions
- ✓ Parler à votre employeur de vos besoins en matière de formation
- ✓ Faire preuve d'enthousiasme et adopter de bonnes habitudes de travail
- ✓ S'assurer que vous et votre supérieur/supérieure ou formateur/formatrice approuvez les aptitudes/ensembles d'aptitudes après démonstration des compétences

Étape 4 : Certification et début de Carrière

La première étape vers la certification consiste à effectuer les heures de travail requises et à suivre tous les niveaux de formation technique requis (à la fois en classe et en milieu de travail).

Le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l’enfant comprend 23 cours : 17 cours théoriques et 6 stages (5 280 heures de travail).

Formation en classe

Une fois que vous aurez reçu votre offre de formation en classe du ministère du Travail, de l’Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, vous devrez vous inscrire auprès de votre agence de formation ou d’un collège. Vous devez être un apprenti inscrit ou une apprentie inscrite et avoir reçu une offre de formation en classe du ministère pour vous inscrire à vos cours.



Voici quelques-uns des sujets abordés :

- Nutrition et santé
- Développement de l’enfant
- Protection de l’enfance
- Philosophies et modèles de développement de la petite enfance
- Lois et politiques sociales en matière d’apprentissage de la petite enfance
- Fondements pour les milieux d’apprentissage de la petite enfance
- Pratiques inclusives et défense des droits
- Enfants, familles et communauté

De nombreux collèges de l’Ontario offrent le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l’enfant.

Activité 1 : Effectuer des recherches

Cherchez sur Internet les collèges qui offrent le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l’enfant. Partagez votre recherche en remplissant le tableau fourni. Classez (numérotez) les établissements (le numéro 1 étant votre premier choix).

Collège (Nom, adresse et site Web)	En ligne, en classe ou les deux	Mon classement (choix)

Recevoir votre Certificat d'apprentissage (CA)

Pour obtenir votre certificat, vous devez avoir suivi toute votre formation en classe et avoir acquis les compétences et effectué les heures requises pour faire ce métier. Toutes les compétences et heures requises devront être signées par vous et votre parrain ou marraine dans votre carnet de bord (votre calendrier de formation).

Ce métier étant à reconnaissance officielle non obligatoire, il n'y a pas d'examen final à réussir pour obtenir le certificat.

Ensuite, vous devrez contacter votre conseiller ou conseillère en emploi et en formation pour l'informer que vous souhaitez demander votre certificat. Vous devrez fournir une lettre de votre parrain ou marraine l'informant que vous avez terminé votre formation ainsi qu'une preuve que vous avez terminé votre formation en classe. Cette étape est essentielle si vous voulez recevoir votre certificat d'apprentissage, car certains employeurs offrent des incitatifs aux apprentis et apprenties qui ont ce certificat.

Activité 2 : En savoir plus sur le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant

Regardez les vidéos suivantes pour en savoir plus sur le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant dans l'un des collèges de l'Ontario et pour découvrir les expériences d'autres personnes qui terminent leur apprentissage.

<https://www.ontariocolleges.ca/fr/programmes/education-et-services-communautaires-et-sociaux/education-de-la-petite-enfance?q=&page=0>

<https://www.youtube.com/watch?v=zhbRQHoci8U> 6:11

Émeline

<https://www.youtube.com/watch?v=KWJiQO6Fta8> 37:33

Les vidéos suivantes sont présentées en anglais, pour obtenir une version en français, il faut:

Supprimer le son. 

Activer Sous-titres/sous-titres codés. 

Aller à Paramètre, Sous-titres, Traduire automatiquement. 

Choisir Français. 

Réduire la vitesse de lecture des sous-titres, si nécessaire.  Vitesse de lecture

Natasha

Natasha, apprentie praticienne dans le programme d'apprentissage Développement de l'Enfant
<https://www.youtube.com/watch?v=fjPbKetKXpA>

Caitlin

Caitlin, apprentie praticienne dans le programme d'apprentissage Développement de l'Enfant
<https://www.youtube.com/watch?v=p0UEyNf0xkg&t=9s>

☐ Qu'est-ce que ces élèves ont appréciées dans leur formation de praticienne du développement de l'enfant et dans le programme d'apprentissage ?

☐ Quels sont les avantages du programme d'apprentissage ?

Où les apprentis praticiens et apprenties praticiennes du développement de l'enfant peuvent faire leur formation en milieu de travail ?

Les apprentis praticiens et apprenties praticiennes du développement de l'enfant peuvent trouver du travail dans une grande variété d'environnements. Vos stages ou vos expériences de bénévolat dans différents milieux pourront vous aider à choisir ce qui vous convient le mieux. La formation en milieu de travail doit être effectuée dans des services de garde d'enfants agréés de l'Ontario.

Parmi ceux-ci, on peut citer les garderies et installations, les sections préscolaires des hôpitaux et des écoles, les centres de la petite enfance de l'Ontario et les classes de maternelle.

Activité 3 : Se renseigner sur les conditions de placement

Dans le cadre de votre formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l’enfant, vous devrez effectuer des stages dans divers milieux. Cette exigence est abordée dans le livret des normes de formation, que l’on peut retrouver sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario. Veuillez consulter ce site Web et vous reporter à la page 8. Ce livret est également une excellente ressource pour obtenir d’autres informations sur la manière de devenir un apprenti praticien ou une apprentie praticienne du développement de l’enfant.

<https://www.skilledtradesontario.ca/wp-content/uploads/2021/11/Child-Development-Practitioner-620C-FR-CS-V100-2016.pdf>

À la page 8 de ce document, il est question des exigences en matière de placement sur le terrain des apprentis praticiens et apprenties praticiennes du développement de l’enfant. Utilisez ces informations pour remplir le tableau avec des idées de placements potentiels que vous aimeriez.

Environnement	Idées de placement	Coordonnées (site Web)
Fondements de l’apprentissage précoce		

Formation complémentaire

Une fois que vous aurez terminé la formation en classe et les heures de formation en milieu de travail et que vous aurez reçu votre certificat d’apprentissage, vous aurez la possibilité de faire la transition vers le programme pour devenir éducateur ou éducatrice de la petite enfance dans un collège de l’Ontario. Cette transition se fait habituellement dans le collège où vous avez fait votre formation en classe de votre apprentissage.

Si vous décidez de poursuivre vos études, vous devrez obtenir quatre crédits collégiaux supplémentaires. Une fois que vous aurez obtenu ces crédits supplémentaires et votre diplôme d'éducateur ou éducatrice de la petite enfance, vous pourrez vous inscrire à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (OEPE) pour devenir éducateur de la petite enfance inscrit ou éducatrice de la petite enfance inscrite (EPEI).

Activité 1 : Penser à l'avenir

1. Pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne option après avoir terminé votre apprentissage et reçu votre certificat d'apprentissage ? Pourquoi ?

Perspectives d'emploi des apprentis praticiens et apprenties praticiennes du développement de l'enfant

Les perspectives de carrière ou d'emploi sont une prévision de l'évolution du nombre de personnes employées dans un emploi spécifique au cours d'une période donnée. Lors du choix d'une carrière ou d'un emploi, il est important de se demander s'il y aura des emplois disponibles dans le domaine choisi.

Activité 2 : Recherche d'emploi

1. Pensez-vous que les apprentis praticiens ou apprenties praticiennes du développement de l'enfant auront une stabilité d'emploi à l'avenir ? Pourquoi ?

Accédez à la page d'information sur le marché du travail du Canada. Vous pouvez également consulter les sites Web des municipalités et des provinces si vous le souhaitez.

[Analyse des tendances — Explorer le marché — Guichet-Emplois](#)

<https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances>

- Chercher des emplois dans le domaine de la petite enfance
- Sélectionnez la province de l'Ontario
- Remplir le tableau



Emploi	Garde de jeunes enfants
Salaire	
Perspectives	
Nombre d’offres d’emploi dans votre région	
Exigences	
Compétences	

Conserver sa motivation et gérer son stress pendant l’apprentissage

Il est parfois difficile de se motiver pour mener à bien un projet. La motivation est une compétence importante, car lorsqu’on est motivé, on a envie de bien faire les choses. Vous avez en tête une qualité de travail que vous souhaitez atteindre et vous travaillerez dur pour y parvenir.

Être motivé signifie s’engager à atteindre son objectif et croire en sa capacité à réussir

Ce qui aide à conserver sa motivation

- 1. Écrire ses objectifs. Noter vos objectifs vous permettra de ne pas vous disperser.
- 2. Utiliser la visualisation créative — S’imaginer en train de réaliser ses objectifs.
- 3. Répartir les tâches — Diviser votre objectif en plusieurs tâches plus petites, afin qu’il soit plus facile à atteindre.
- 4. Employer un langage positif — Employer un langage positif pour promouvoir et encourager votre réussite.

Activité 1 : Conserver sa motivation

- 1. Comment avez-vous réussi à conserver votre motivation par le passé ? Avez-vous essayé l’une des suggestions ci-dessus ? Ont-elles fonctionné ? Partagez vos expériences et vos réflexions à ce sujet ci-dessous.

Gestion du stress

Beaucoup d’entre nous vivront des expériences stressantes à un moment ou à un autre de leur vie, que ce soit à la maison, au travail ou ailleurs. Gérer son stage, ses cours et éventuellement sa famille ou son travail peut parfois être stressant. Nous sous-estimons souvent l’influence que cela exerce sur nous. Il est important d’avoir un plan de réduction du stress, des activités qui aident à réduire et à gérer le stress dans notre vie. Il est également important de reconnaître les signes de stress et de les affronter plutôt que de s’en prendre à ses collègues, ses parents, ses enfants, etc.



Activité 2 : Gérer le stress

1. Quels sont les signes de stress ? Pour répondre à cette question, vous pouvez effectuer des recherches sur Internet.

2. Citez quatre méthodes que vous utilisez pour prendre soin de vous et réduire votre stress.

- 1.

- 2.

- 3.

- 4.

Félicitations!
Vous avez terminé ce cours.



Guide des réponses

Étape 1 : Trouver un employeur (parrain/marraine)

Activité 1 : Planifier la recherche d'un parrain ou d'une marraine

1. Les réponses vont varier. La personne apprenante doit partager le plan qu'elle a élaboré pour trouver un parrain ou une marraine pour son apprentissage en utilisant certaines des suggestions présentées dans les lectures.

Activité 2 : Se préparer à l'entrevue

1-7 Les réponses vont varier, c'est une bonne occasion pour la personne apprenante de s'entraîner à répondre à des questions d'entrevue avec son formateur ou sa formatrice ou une autre personne apprenante

Activité 3 : Trouver des informations dans une vidéo

1. Les réponses vont varier, mais devraient inclure au moins 3 de ces avantages.
 - Se sentir mieux
 - Stimuler notre cerveau
 - Aider à réduire le niveau de stress/à réduire le niveau d'hormones de stress
 - Augmenter le niveau des hormones qui améliorent l'humeur
 - Réduire la tension artérielle dans son ensemble
 - Donner l'impression d'avoir plus confiance en soi

Étape 2 : Effectuer une demande pour intégrer une formation en apprentissage

Activité 1 : Remplir une demande

Les réponses vont varier, la personne apprenante doit remplir le formulaire au stylo, en utilisant des caractères d'imprimerie soignés et en inscrivant les informations appropriées dans les espaces prévus à cet effet. Vous pouvez également télécharger ce formulaire à l'adresse suivante : <https://forms.mgcs.gov.on.ca/fr/dataset/022-12-1661>

Étape 4 : Certification et début de carrière

Activité 1 : Effectuer des recherches

1. Les réponses vont varier, la personne apprenante fera ses propres recherches pour trouver des collègues qui offrent le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant et remplira le tableau en classant ses choix de collègues. Parmi les collègues qui proposent ce programme, citons La Cité, le Collège Boréal, George Brown, Fanshaw, Durham, Loyalist, Conestoga et St. Lawrence, Seneca.

Activité 2 : En savoir plus sur le programme de formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant

1. Les réponses vont varier, la personne apprenante doit indiquer ce qu'elle pense que les étudiants et étudiantes ont apprécié dans le fait d'être praticien ou praticienne du développement de l'enfant et dans le programme. Il pourrait s'agir des points suivants : pouvoir exprimer sa créativité avec les enfants, flexibilité du programme, possibilité d'appliquer immédiatement ce qui a été appris au travail et pendant les stages, possibilité d'échanger avec ses pairs sur les expériences de travail dans différentes organisations, simplicité du processus de candidature.
2. Les réponses vont varier, la personne apprenante doit mentionner quelques-uns des avantages qu'elle a tirés du programme. Il peut s'agir d'un horaire flexible, de la possibilité de travailler et d'améliorer sa formation en même temps, du coût abordable de la formation (subventions et rémunération), du bon équilibre entre l'école et le travail, de l'acquisition d'une expérience et de connaissances en même temps.

Activité 3 : Se renseigner sur les conditions de placement

1. Les personnes apprenantes doivent utiliser ce PDF pour remplir le tableau : <https://www.skilledtradesontario.ca/wp-content/uploads/2021/11/Child-Development-Practitioner-620C-FR-CS-V100-2016.pdf>

Dans Environnement, on devrait retrouver :

- Fondements de l'apprentissage précoce
- Fondements de l'apprentissage préscolaire
- Fondements de l'apprentissage scolaire
- Fondements de l'apprentissage des jeunes enfants
- Placement avancé

La personne apprenante doit indiquer un placement potentiel pour chaque environnement.

Formation complémentaire

Activité 1 : Penser à l'avenir

1. Les réponses vont varier, la personne apprenante doit donner son avis sur la possibilité de s'inscrire au programme d'éducation de la petite enfance après avoir terminé sa formation en apprentissage pour devenir praticien ou praticienne du développement de l'enfant.

Perspectives d'emploi des apprentis praticiens et apprenties praticiennes du développement de l'enfant

Activité 2: Recherche d'emploi

1. Les réponses vont varier, il faut justifier son opinion.
2. Les réponses vont varier en fonction de la recherche et du jour de la recherche.

Conserver sa motivation et gérer son stress pendant l'apprentissage

Activité 1 : Comment conserver sa motivation

1. Les réponses vont varier, la personne apprenante doit expliquer comment elle a réussi à garder sa motivation par le passé, si elle a essayé l'une ou l'autre des suggestions et si elle a vécu certaines expériences pour rester motivée.

Activité 2 : Gérer le stress

1. Parmi les signes de stress, on peut citer les troubles du sommeil ou de l'alimentation, les maux de tête, les difficultés à se concentrer, l'hypertension artérielle, les vertiges, la dépression ou l'anxiété.
2. Les réponses vont varier, la personne apprenante doit partager 4 méthodes qu'elle utilise pour prendre soin d'elle et réduire son stress.